

From: Cohésion quartiers - Mairie de Montesson

Sent: Tuesday, April 6, 2021 5:18 PM

Subject: Le projet de Montesson lauréat du Budget participatif écologique de la Région Ile-de-France

Chère Madame,

Cher Monsieur,

Merci aux Montessonnais, et à celles et ceux qui ont voté pour ce projet de lutte contre les pigeons ramiers dont nous sommes, la ville de Montesson et l'association Plaine d'Avenir 78, à l'initiative.

La mise en place d'effaroucheurs sonores destinés à les faire fuir et les détonations régulières de ces canons représentaient des nuisances sonores substantielles pour nos riverains.

Grâce à ce projet appuyé par la Région Ile-de-France, des solutions résilientes et innovantes seront mises en place afin de protéger les cultures de notre belle plaine et de maintenir ainsi intact, le plaisir qu'elle nous procure.

Un grand merci à vous tous !

Pour voir notre candidature : <https://bit.ly/3mmzOj2>

Nicole Bristol, Maire de Montesson

Bien cordialement,

Jean-Baptiste Baroni

Conseiller municipal pour la Cohésion et la Dynamisation des quartiers

Mairie de Montesson

1 place Roland Gauthier

78360 Montesson

Courriel : cohesion-quartiers@montesson.fr

Web : <https://www.montesson.fr/Mairie-mobile/198/>

Des solutions innovantes pour lutter contre le pigeon ramier dans la plaine de Montesson



DESCRIPTION

La ville de Montesson souhaite développer des solutions innovantes afin de protéger les cultures de la Plaine des Pigeons ramier.

1. Le territoire

Située aux portes de Paris, et au sein d'un des méandres de la Seine, la plaine de Montesson représente plus de 400 hectares d'espaces ouverts qui contribuent par sa superficie et sa localisation à la ceinture verte régionale.

Lieu emblématique, elle est souvent citée en exemple pour avoir su préserver ses espaces agricoles et naturels, support d'une activité maraîchère dynamique et d'espaces de loisirs pour la population.

Production alimentaire, rôle patrimonial et paysager, lieu de respiration,... la plaine de Montesson est donc un véritable atout pour le territoire de la Boucle de la Seine.

2. L'impact du Pigeon ramier sur les cultures maraîchères

Les cultures de la plaine de Montesson sont régulièrement la cible de dégâts causés par les oiseaux, notamment par le Pigeon ramier. Ces dégâts amoindrissent les récoltes des agriculteurs locaux ce qui, à terme, pourrait mettre en péril leurs exploitations.

En France, la population de Pigeons ramiers a augmenté de + 107 % entre 1996 et 2017, ce qui explique une augmentation considérable des dégâts sur les cultures, notamment sur la Plaine de Montesson. L'augmentation des effectifs des populations de Pigeons ramiers s'explique en partie par le réchauffement climatique qui favoriserait sa sédentarisation et sa reproduction, mais aussi par l'absence de prédateurs naturels, en particulier, en milieu urbain ou péri-urbain.

Le Pigeon ramier est un animal plus sauvage que le Pigeon biset, pigeon de nos villes. Le Pigeon ramier se laisse difficilement piéger. Par ailleurs, son système de communication est très bien rodé. Il est capable d'avertir ses congénères et peut faire jusqu'à 200 km pour trouver une source d'alimentation.

Afin de préserver le patrimoine et l'activité agricole de la plaine, l'installation de dispositifs visant à réduire le volume des dégâts est nécessaire. Actuellement, sur la plaine de

Montesson, la lutte contre les Pigeons ramiers se fait principalement par la mise en place d'effaroucheurs sonores destinés à faire peur aux oiseaux. Les détonations répétitives de ces canons anti-pigeons représentent des nuisances sonores pour les riverains, et les oiseaux s'y accoutument rapidement.

3. Les solutions que nous souhaitons expérimenter

Une étude réalisée par l'association Plaine d'Avenir 78 au 1^{er} semestre 2020 a recensé et évalué l'ensemble des dispositifs de lutte contre le Pigeon ramier, dans l'objectif de diminuer leur impact sur les cultures, tout en évitant les nuisances sonores pour le voisinage..

- **Dans la continuité de cette étude, la Ville de Montesson souhaite aider les maraîchers, en testant 2 dispositifs efficaces, simples d'utilisation et sans nuisance sonore pour le voisinage.**

En effet, une stratégie pour empêcher les oiseaux de s'habituer aux moyens de lutte est de combiner différents équipements visuels et sonores.

A/ Les drones professionnels

Depuis quelques années, des sociétés proposent des drones capables de procéder à des opérations d'effarouchement de volatiles ravageurs. Ces drones professionnels imitent la forme des rapaces, ce qui permet de coupler un effarouchement visuel et sonore. L'étude réalisée par Plaine d'Avenir 78 montre que cette approche peut être très efficace et dispose de nombreux atouts. En effet ces drones sont autonomes, programmables et ne nécessitent pas de consommables.

Cette solution respecte les animaux (pas de chasse) et évite les nuisances sonores que produisent les canons effaroucheurs. Cette technologie est déjà utilisée en France ainsi qu'aux Pays-Bas et en Allemagne.

B/ La favorisation du Faucon pèlerin

L'augmentation des effectifs de pigeons ramiers s'explique par une mise à disposition constante en nourriture (plaine maraîchère) mais aussi par une carence en prédateurs naturels. Nous souhaitons donc favoriser la réintroduction des prédateurs naturels tels que le Faucon pèlerin avec la mise en place de nichoirs à rapaces.

Au-delà de la mise en place de nichoirs, il s'agit de mettre en place des actions d'information et sensibilisation du public et des acteurs locaux pour une bonne acceptation par la population locale.

Pour cela nous envisageons plusieurs actions pour les enfants en milieu scolaire (élémentaire, collège) et en centre de loisirs :

- Mise en place d'un programme d'actions éducatives pour découvrir, connaître, comprendre et éveiller la responsabilité de chacun envers son environnement,

- Mise en place d'activités manuelles pour fabriquer des nichoirs pouvant servir de refuge aux oiseaux.

Nous souhaitons travailler avec des associations comme la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour nous accompagner dans ces démarches.

Au total, ce projet considère les 3 piliers du développement durable : l'économie, par la pérennisation d'une activité agricole professionnelle sur le territoire, l'écologie, par la mise en œuvre de mesures visant à rééquilibrer l'écosystème de la plaine par l'accueil du Faucon pèlerin, et enfin le volet social par l'intégration des habitants et des associations ou experts de la thématique dans cette démarche.